MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2026

Concours : Concours d'Accès au Corps des Professeurs de Lycée Professionnel Externe et CAFEP

Section : Génie Mécanique

Option : Construction

Rapport de jury présenté par :

Monsieur Emmanuel **SERNA**

Inspecteur **G**énéral de l'**É**ducation, du **S**port et de la **R**echerche

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

SOMMAIRE

Remerciements **2**

Avant-propos **3**

Statistiques 2026 **5**

Analyse d'un problème technique (admissibilité) **6**

Éléments de correction 6

Commentaires du jury : 12

Éléments statistiques 13

Épreuve disciplinaire appliquée (admissibilité) **14**

Éléments de correction 14

Éléments statistiques 18

Épreuve de leçon (admission) **19**

Présentation de l'épreuve 19

Commentaires du jury 21

Éléments statistiques 21

Épreuve d'entretien avec le jury (admission) **22**

Présentation synthétique de l'épreuve 22

Commentaires du jury 22

Éléments statistiques 23

Remerciements

Le lycée Édouard Branly à Amiens a accueilli les épreuves d'admission qui se sont déroulées dans de très bonnes conditions du 1er au 4 juin 2026. Les membres du jury adressent de vifs remerciements à Monsieur le Proviseur de cet établissement ainsi qu'à l'ensemble de ses collaborateurs pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Avant-propos

La session 2026 s'inscrit dans la continuité des sessions antérieures permettant une évaluation des compétences professionnelles attendues pour enseigner la construction mécanique en voie professionnelle. Les candidats pouvaient donc bénéficier de la lecture des rapports de jury des précédentes sessions. Nombre d'entre eux ont visiblement pris en compte les remarques et recommandations qui y sont formulées, ce qui était des plus pertinents.

Cette année était ouvert le CAPLP Externe public avec 13 places ainsi que le CAPLP externe privé avec 2 places. Le concours est organisé en deux phases bien distinctes :

1- Deux épreuves d'admissibilité : l'épreuve disciplinaire et l'épreuve disciplinaire appliquée, pour le concours externe et le CAFEP-CAPLP, au cours desquelles est évaluée la capacité des candidats à :

- Mobiliser leurs connaissances scientifiques et techniques pour analyser et résoudre un problème technique : épreuve d'analyse d'un problème technique.
- Élaborer tout ou partie de l'organisation d'une séquence pédagogique : épreuve d'exploitation pédagogique d'un dossier.

Une épreuve d'admissibilité : l'épreuve disciplinaire, pour le 3ème concours (fermé cette année), au cours de laquelle est évaluée la capacité des candidats à :

- Mobiliser leurs connaissances scientifiques et techniques pour analyser et résoudre un problème technique : épreuve d'analyse d'un problème technique.

2- Deux épreuves d'admission :

- L'épreuve de leçon (travaux pratiques) de 6h, composée de trois temps :
 - Des investigations et analyses menées sur un système technique durant 4 heures, et ce avec l'appui d'un membre du jury.
 - La préparation de la soutenance orale, pendant 1 heure, sans manipulation du système.
 - La présentation d'une exploitation pédagogique directement liée aux activités pratiques réalisées (30 minutes d'exposé suivies d'un entretien de 30 minutes).

- L'épreuve d'entretien avec le jury qui porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation et, le cas échéant, des établissements privés sous contrat qui participent à cette mission de service public dans le respect de leur caractère propre.
 L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation (d'une durée de cinq minutes maximum) par le candidat des éléments de son parcours qui l'ont conduit à se présenter au concours. Cette présentation donne lieu à un échange de dix minutes minimum avec le jury, dans la limite du temps imparti à cette première partie de l'épreuve. Le candidat admissible aura transmis préalablement une fiche individuelle de renseignements sur laquelle le jury pourra s'appuyer.

 La deuxième partie de l'entretien, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

 - S'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.),
 - Faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Les coefficients des diverses épreuves sont les suivants :

- Épreuve disciplinaire : coefficient 2 pour le concours externe ;
- Épreuve disciplinaire appliquée : coefficient 2 ;

- Épreuve de leçon : coefficient 5 pour le concours externe (10 points attribués à la première partie liée au travail pratique, 10 points attribués à la seconde partie liée à la présentation d'une exploitation pédagogique) ;
- Entretien avec le jury : coefficient 3 pour le concours externe.

Ce rapport de jury se veut être une aide à la préparation de ce concours de recrutement. Les candidats sont donc invités à le lire attentivement. Des remarques et conseils sont formulés pour chacune des quatre épreuves, mais il convient, quelle que soit l'épreuve, de garder présent à l'esprit que l'enseignement de la construction mécanique dans la voie professionnelle doit être contextualisé aux différents diplômes préparés, et l'activité des professeurs de construction coordonnée à celle des enseignants des « spécialités ».

S'il reste le spécialiste des transmissions de puissance mécanique, des différents modes de représentation des solutions techniques (organisations fonctionnelle et structurelle, schématiques diverses, modèles et simulations numériques) et de l'étude des comportements mécaniques, le professeur de construction doit s'ouvrir aux procédés de fabrication, mais également à la diversité des chaînes d'énergie, d'information et de traitement. Il se doit de posséder une réelle culture technologique.

Par ailleurs, et en liaison avec les remarques précédentes, il doit se familiariser avec les outils contemporains d'approche multi physique.

Certains candidats ne s'inscrivent pas dans la bonne spécialité du concours. Il existe en effet deux concours distincts recrutant des spécialistes des domaines de la mécanique et du génie civil :

- Domaine de la mécanique : CAPLP génie mécanique option construction ;
- Domaine du génie civil : CAPLP génie civil option construction et économie.

Le jury invite les candidats à bien identifier le concours dans lequel il s'engage.

Les valeurs de la République

À la suite des événements de janvier 2015, le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a initié une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République. Celle-ci repose notamment sur la laïcité et la transmission des valeurs républicaines au cœur de l'École. Une nouvelle épreuve d'entretien avec le jury permet d'aborder ces thématiques.

La mission première que fixe la Nation à ses enseignants est de transmettre et faire partager aux élèves les valeurs et principes de la République ainsi que l'ensemble des dispositions de la Charte de la laïcité.

L'évaluation de cette épreuve est basée sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013 publié au JORF du 18 juillet 2013 et au BOEN du 25 juillet 2013).

Les candidats pourront également se référer aux conseils de préparation aux concours que l'on peut trouver à l'adresse suivante :

https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid159421/epreuve-entretien-avec-jury.html

Pour construire sa réponse, le candidat fait appel à l'ensemble des expériences et des connaissances dont il dispose et qu'il mobilise avec pertinence, expériences et connaissances proprement disciplinaires ou participant d'une déontologie professionnelle.

Cette déontologie professionnelle suppose au moins l'appropriation par le candidat des ressources et textes suivants :

- Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique
- Les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du code de l'Education
- Le vade-mecum "la laïcité à l'École"
- Le vade-mecum "agir contre le racisme et l'antisémitisme"
- "Qu'est-ce que la laïcité ?", une introduction par le Conseil des Sages de la laïcité - Janvier 2021
- Le parcours magistère "faire vivre les valeurs de la République"
- "Que sont les principes républicains ?", une contribution du Conseil des sages de la laïcité - Juin 2021

- "La République à l'École", Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
- Le site IH2EF

Les connaissances liées aux valeurs de la République, tout comme celles de l'organisation du système éducatif, sont évaluées au cours de l'épreuve d'entretien avec le jury.

Statistiques 2026

	Public	Privé
Places au concours	14	2
Inscrits	66	17
Ayant composé	25	8
Admissibles	17	3
Présents aux oraux	12	3
Reçus	11	2
Moyenne mini	6.68	12.25
Moyenne maxi	16.08	15
Moyenne du dernier admis	10.14	14.71

Analyse d'un problème technique (admissibilité)

Éléments de correction

Présentation de l'épreuve :

L'épreuve a pour support un chariot conçu et fabriqué par l'entreprise SERMAS, fournisseur d'équipements pour les usines d'aluminium. Ce chariot est destiné à transporter des brames d'aluminium qui ont été coulées vers différents postes de la ligne de production. Le chariot est équipé de vérins hydrauliques destinés à soulever les brames de plusieurs dizaines de tonnes des convoyeurs à rouleaux.

L'étude se divise en quatre parties indépendantes :

- **La partie** A : PRÉSENTATION DU SYSTEME ;
- **La partie B :** DIMENSIONNEMENT DU SYSTEME D'AVANCE ;
- **La partie C** : DIMENSIONNEMENT DU SYSTEME DE LEVAGE ;
- **La partie D** : ÉTUDE DU SYSTEME HYDRAULIQUE.

Éléments de correction de l'épreuve :

Partie A : PRÉSENTATION DU SYSTEME

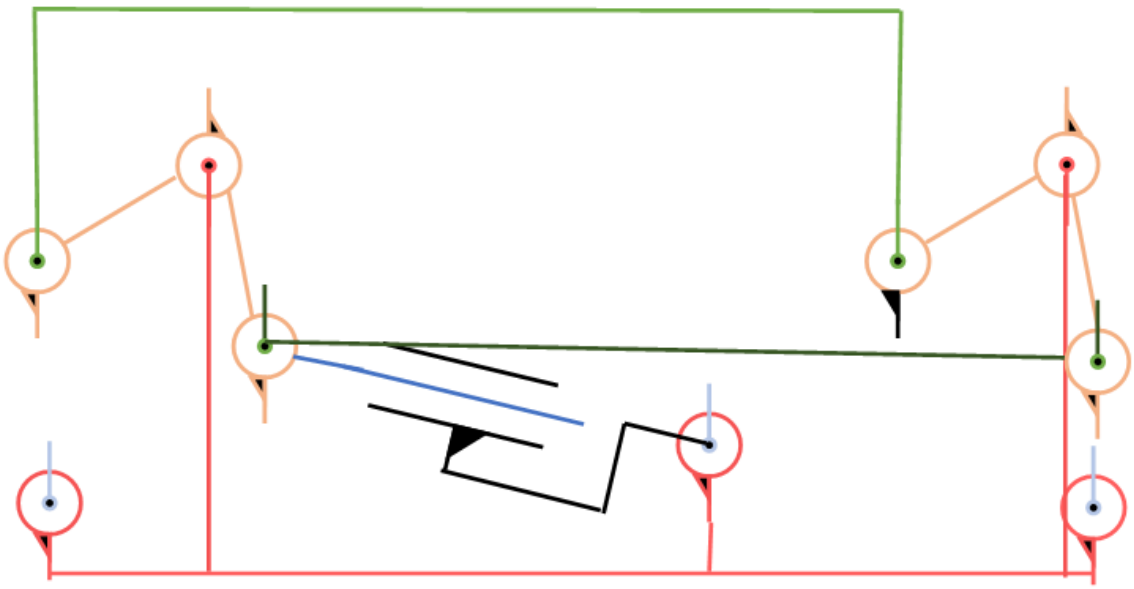
Question n° 1 : À l'aide du diagramme des exigences et de vos connaissances, déterminer le volume en m^3 et la masse de la brame à transporter.

$V = 9 \times 5 \times 0.5 = 22,5\ m^3$ $\quad$ $V \times \rho = 22,5\ m^3 \times 2600\ kg.m^{-3} =$ 58500 kg

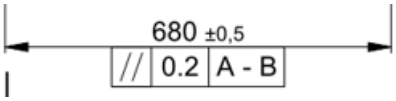
Question n° 2 : Parmi les besoins présentés dans le diagramme des exigences, indiquer lesquels ne peuvent pas être modifiés sous peine de risquer une interférence avec les convoyeurs à rouleaux.

Il s'agit des besoins 1.1.1 (hauteur de levage) et 1.3 (hauteur du chariot)

Question n° 3 : Dessiner le schéma cinématique du système dans le plan XZ. Pour des raisons de lisibilité, l'utilisation de différentes couleurs est conseillée.



Question n° 4 : À l'aide du document technique (DT1), déterminez sur le plan la condition fonctionnelle qui permet de garantir l'horizontalité d'un couteau. Expliquer la signification de cette condition.



La droite cotée doit être comprise entre deux droites virtuelles parallèles à la droite AB et écartées de 0,2mm

Partie B : DIMENSIONNEMENT DU SYSTEME D'AVANCE

Question n°5 : Déterminer la force nécessaire à l'accélération du chariot (en ne prenant pas en compte ici les forces dissipatives)

$F_{démarrage}$= m x a= 58000 x 0,1= 5800N

Question n°6 : Déterminer la force résultante due aux résistances aux mouvements, modélisée par une force de frottement solide ($f_r=C_f.P$)

$F_{roulement}$= 9.81 m.C_{roul}= 9.81 x 58000 x 0.025 = 14224.5N

Question n°7 : Déterminer le couple au démarrage

C_{max} = ($F_{démarrage}$ + $F_{roulement}$) x R = 4506 N.m

Question n°8 : Choisir un servo réducteur dans la liste ci-dessous :

Modèle 1 :	**Modèle 2 :**	**Modèle 3 :**	**Modèle 4 :**
N_{mot} = 3000 tr/min C_{mot} = 29 N.m J_{mot}= 0.0162 kg.m² r = 156,3	N_{mot} = 2000 tr/min C_{mot} = 35 N.m J_{mot} = 0.0195 kg.m² r = 156,3	N_{mot} = 3000 tr/min C_{mot} = 15 N.m J_{mot} = 0.0112 kg.m² r = 156,3	N_{mot} = 3000 tr/min C_{mot} = 30 N.m J_{mot} = 0.0144 kg.m² r = 125,7

Question n°9 : Justifier votre choix

N_{galet} = 19.52 tr/min = Nmot/r ≈ 3000/156.3

Cmot> C_{max}/r = 28.8N.m

Question n°10 : Déterminer Jeq, le moment d'inertie équivalent du mouvement du chariot chargé, ramené sur l'arbre moteur. (En passant par l'égalité des énergies cinétiques, 1/2mv² pour un solide en translation et 1/2Jω² pour un solide en rotation).

½ x M x V² = ½ x J_{eq} x ω² donc J_{eq} = M x (v/ω)² = 0.124 kg.m²

Question n°11 : Le rapport des inerties est-il conforme aux attendus ? Conclure sur le positionnement du chariot.

Jeq/Jmot = 7.6 donc la condition est respectée.

Question n°12 : Déterminer la charge sur l'essieu le plus chargé, puis sur un galet de cet essieu.

F1 = 317881 NF2 = 251099 N

Question n°13 : Déterminer la largeur b du contact.

b=2.584mm

Question n°14 : Déterminer la pression de contact maximum à l'aide de la formule ci-dessous.

P_{max} = 662 Mpa

Question n°15 : Conclure sur le choix du rail (59mm ou 80mm).

Seul le rail de 80 mm peut supporter la charge

Question n°16 : Proposer une solution qui permettrait tout de même d'utiliser des rails de 59mm qui étaient utilisés précédemment.

Traitement thermique du rail et des galets. Augmenter le diamètre des roues.

Partie C : DIMENSIONNEMENT DU SYSTEME DE LEVAGE

Question n° 17 : Déterminer l'expression de Z_m (θ), la projection orthogonale du point E sur l'axe Z_m (représentative de l'altitude de la brame) en fonction de l'angle θ. On orientera l'angle θ de telle sorte que $Z_m(\theta=12,5°) = 0$

$Z_m(\theta) = R2 \times \sin(\theta-12,5)$

Question n°18 : Vérifier que la course verticale de la brame respecte le cahier des charges.

$\Delta Z_m \approx 400mm$

Question n°19 : Déterminer l'expression de L_v=f(θ), la longueur du vérin IGen fonction de l'angle pour θ variant de -15° à 45°.

$$l_v = \sqrt{(\Delta h + R2.sin\theta)^2 + (\Delta v - R2.cos\theta)^2}$$

Question n°20 : Calculer la valeur de la course du vérin, pour θ variant de -15° à 45°.

$$l_{v1} = \sqrt{(1033 + 400.sin - 12,5)^2 + (579 - 400.cos - 12,5)^2} = 965mm$$

$$l_{v2} = \sqrt{(1033 + 400.sin45)^2 + (579 - 400.cos45)^2} = 1452mm$$

$C = 487mm$

Question n°21 : Déterminer les intensités des forces $\vec{E}$(2→6) et $\vec{F}$(3→6) nécessaires pour l'équilibre des couteaux. Il est conseillé de réaliser l'équilibre des moments de forces autour de E.

$$\sum M_E(\vec{F}) = 0;\ F_{\square} = 326147N;\ E_{\square} = 178067N$$

Question n°22 : Déterminer l'intensité de la force $\vec{H}(5 \rightarrow 3)$ nécessaire à l'équilibre de l'arbre mené 3. Il est conseillé de réaliser l'équilibre des moments de forces autour de D. Mesurer les bras de levier sur le DT2, fig1.

$$\left\|\vec{H}(5 \rightarrow 3)\right\| = F\frac{39}{38}$$

Question n°23 :Déterminer l'intensité de la force $F_v(\theta)$ $\left(\left\|\vec{G}(4\rightarrow 2)\right\|\right)$ nécessaire à l'équilibre de l'arbre menant 2. Il est conseillé de réaliser l'équilibre des moments de forces autour de C. Mesurer les bras de levier sur le DT2, fig2.

$$Fv = \frac{37\mathrm{E} + 36\mathrm{G}}{37}$$

Question n°24 :Calculer la valeur de la force $F_v(\theta)$ d'après l'expression $F_v(\theta)=\vec{G}(4\rightarrow 2)(\theta)=(F+E).\frac{R1}{R2}.\frac{\cos(\theta-12,5)}{\sin(\tan^{-1}\left(\frac{\Delta v-R2.\cos\theta}{\Delta h+R2.\sin\theta}\right)+90-\theta)}$ en prenant θ=15°

Fv = 505963N

Question n°25 :D'après la courbe représentant la fonction $F_v(\theta)$ ci-dessus, expliquer pourquoi le levage est intéressant pour θ variant de -15° à 45°.

Fv est constante.

Question n°26 :D'après la courbe représentant la fonction $F_v(\theta)$ ci-dessus, déterminer l'effort maximal des deux vérins pour θ variant de -15° à 45°?

L'effort fourni par les deux vérins doit être de 52000N.

Question n°27 : Les vérins actuels avec des pistons de diamètre 14 cm permettent-ils d'obtenir cet effort ? Justifier

Non, car $F_v = 2.P.S = 2 \times 160 \times \pi \times 7^2 = 49260\ daN$

Question n°28 : Des vérins avec des pistons de diamètre 16 cm permettraient-ils d'obtenir cet effort ?

Oui, car $F_v = 2.P.S = 2 \times 160 \times \pi \times 8^2 = 64340\ daN$

Question n°29 : En remarquant le facteur R1/R2 dans l'expression de $F_v(\theta)$, proposer une solution technologique jouant sur R1 et R2 permettant de conserver les vérins d'origine.

Diminuer R1 ou augmenter R2

Question n°30 : On remarque que $F_v(\theta) \approx F_{brame}+F_c$ pour tout θ compris entre -15°et 45°. Pourquoi utiliser la structure de levage avec arbres de renvoi et pas simplement des vérins verticaux ?

Il faut respecter la hauteur maxi de 1500mm

Question n°31 : Indiquer la valeur de contrainte maximale observée sur cette simulation.

La contrainte maximale est de40.2Mpa.

Question n°32 : Les couteaux étant en acier,cette contrainte peut-elle poser problème ?

Non, la résistance mécanique de l'acier étant bien supérieure (à partir de 185Mpa).

Question n°33 : Quel est le déplacement maximal sur les couteaux ? Commenter.

Le déplacement maximal est de 0,108mm ; cette déformation est négligeable.

Partie D : ÉTUDE DU SYSTEME HYDRAULIQUE.

Question n°34 : Indiquer le nom et la fonction des composants repérés « LT19 » et « LT19.1 » sur le schéma hydraulique DT4.

Ce sont des réducteurs de débit unidirectionnels, qui limitent le débit d'huile dans le circuit, mais uniquement dans un sens grâce au clapet antiretour. Le 19 limite le débit pour la montée de la brame, le 19.1 pour la descente.

Question n°35 : Déterminer le réglage à faire sur le composant LT19 afin de respecter le cahier des charges

Le volume total d'huile à fournir pour sortir complètement le vérin est de $40 \times \pi \times 7^2 = 6160\ cm^3 = 6,16\ L$

Le temps de sortie demandé au CdCf étant de 12s, il faut fournir $6,16 / 12\ L.s^{-1} = 30,8\ L.min^{-1}$

Question n°36 : Quel composant assure cette fonction ? Quel est son nom et comment fonctionne-t-il ?

Il s'agit d'un clapet antiretour pilotable, qui laisse sortir l'huile du vérin uniquement s'il y a de la pression dans la commande de rentrée du vérin.

Question n°37 : Expliquez la différence entre des vérins à double effet et à simple effet. Des vérins à simple effet pourraient-ils être utilisés sur ce système ?

Un vérin double effet peut être commandé en sortie et en rentrée. Un vérin simple effet ne peut être commandé qu'en sortie, la rentrée se fait avec un ressort ou plus simplement avec l'effort s'appliquant sur la tige. Ici, un vérin simple effet serait utilisable.

Question n°38 : Expliquer le phénomène de flambement, pouvant survenir sur un vérin, à l'aide d'un schéma.



Le flambement est la déformation en flexion d'une poutre soumise à un effort de compression. Ce phénomène dépend de l'effort appliqué et de l'élancement de la poutre (L/d). Cela peut arriver aux tiges de vérins mal dimensionnés.

Question n°39 : Quelle serait la pression nécessaire dans le vérin pour fournir cet effort ?

$25000\ N / (\pi \times 7^2)\ cm^2 =$ 162 bars

Question n°40 : Dans ces conditions, déterminer la puissance hydraulique absorbée par les *deux* vérins en sortie de tige.

$P = (Q \times p) / 600 = 80\ L.min^{-1} \times 162\ bars / 600 =$ 21,6 kW

Ou

$P = F \times v = 250000\ N \times 1333\ cm^3.s^{-1} / (\pi \times 7^2)\ cm^2 = 2163960\ N.cm.s^{-1} = 2163,60\ N.m.s^{-1} =$ 21,6 kW

Question n°41 : À l'aide du DT4, indiquer en justifiant si les trois tuyaux proposés pourraient convenir pour l'alimentation du chariot.

Le tuyau de diamètre 20mm n'a pas un rayon de courbure adapté (240mm contre 200mm maximum indiqué sur le schéma hydraulique).

Question n°42 : Parmi les tuyaux retenus à la question précédente, lequel pensez-vous être le plus adapté et pourquoi ?

Déterminer à l'aide du plan du circuit hydraulique DT4 et du formulaire ci-dessous, les pertes de charge linéaires dans le circuit. On étudiera la portion entre la pompe hydraulique et le chariot contenant les *deux* vérins, pour ce modèle de tuyau. On négligera les pertes de charge singulières dans cette étude.

On étudiera le tuyau de diamètre 12mm noté 1, et le tuyau de diamètre 16mm noté 2.

Calcul des vitesses

$V_1 = Q / S = (80x10\text{-}3 / 60) / (\pi \times 0{,}006^2) = 11{,}8\ m.s^{-1}$

$V_2 = (80x10\text{-}3 / 60) / (\pi \times 0{,}008^2) = 6{,}63\ m.s^{-1}$

Calcul de Re (nombre de Reynolds)

$Re_1 = (11{,}8 \times 0{,}012 \times 10^6) / 30 = 4720$

$Re_2 = (6{,}63 \times 0{,}016 \times 10^6) / 30 = 3536$

Calcul de λ

$\lambda_1 = 0{,}316 \times 4720^{-0.25} = 0{,}038$

$\lambda_2 = 0{,}316 \times 7072^{-0.25} = 0{,}04$

Calcul des pertes de charge ΔP

$\Delta P_1 = 0{,}038 \times (10 / 0{,}012) \times 900 \times (11{,}8^2 / 2) = 1984170\ Pa =$ 19,8 bars

$\Delta P_2 = 0{,}04 \times (10 / 0{,}016) \times 900 \times (6{,}63^2 / 2) = 494515\ Pa =$ 4,94 bars

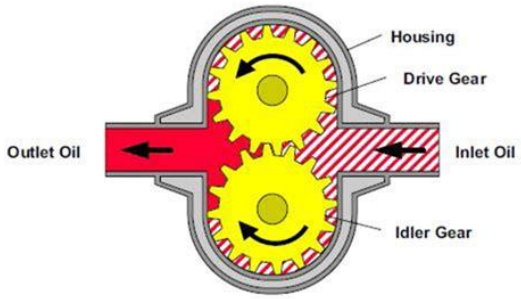
Question n°43 : En prenant en compte les pertes de charge, indiquer la pression devant être fournie par la pompe.

162 + 4,94 = 167 bars

Question n°44 : Quelles technologies de pompe pourraient être utilisées pour cette application ?

On peut utiliser des pompes volumétriques (pas de pompes centrifuges). Par exemple pompe à piston, à palettes, à barillets, à engrenages.

Question n°45 : La technologie retenue est la pompe à engrenages. Expliquer à l'aide d'un schéma le fonctionnement d'une telle pompe.



Question n°46 : Grâce aux résultats des questions précédentes, choisir un modèle de pompe adapté dans le catalogue proposé (DT6).

P = Q x p / 600 = 80 x 167 / 600 = 22 kW

Il faut une pompe ayant un débit de 80 L/min, une puissance de 22 kW, et une pression de 167 bars

Seule la dernière pompe de la liste a les caractéristiques requises (la pression absorbée est de 26kW, on peut estimer la pression fournie à 24,7kW, le rendement des pompes à engrenages étant plutôt bon, environ 0,95).

Commentaires du jury :

Le sujet a été conçu dans l'objectif d'aborder des thématiques diverses nécessaires au métier d'enseignant en construction mécanique, afin que chaque candidat puisse traiter le maximum de questions.

La difficulté des questions était variable, ainsi que les moyens nécessaires pour y répondre : analyse de documents, connaissances techniques, raisonnement et calculs. Les différentes parties, et dans une moindre mesure les questions, étaient indépendantes afin qu'un candidat ne se retrouve pas bloqué à cause d'une question non répondue.

Nous avons déploré un manque de rigueur dans la rédaction des réponses, par manque de clarté ou de précision rédactionnelle, notamment des résultats dont l'unité n'était pas indiquée. Certains candidats ont fait preuve d'un inquiétant manque de discernement en proposant des réponses aberrantes en termes d'ordre de grandeur.

Partie A : PRÉSENTATION DU SYSTEME

Cette première partie avait pour but de faire découvrir le système, son fonctionnement et ses exigences. La première question, simple calcul de volume et de masse, a déjà permis de révéler quelques candidats en grandes difficultés. Les questions suivantes concernaient la lecture et la rédaction d'outils courants du technicien : diagrammes SysML, schémas cinématiques, tolérances géométriques.

Partie B : DIMENSIONNEMENT DU SYSTEME D'AVANCE

Cette partie visait le choix des moto-réducteurs, ainsi que des rails. Le calcul visant à choisir le moto-réducteur (prendre en compte l'effort nécessaire au démarrage ainsi que la vitesse de rotation des galets, et ramener ceci au moteur suivant le réducteur) a posé problème à beaucoup de candidats. Pour le choix du rail, l'introduction statique a été bien traitée, mais les applications numériques pour trouver la largeur du contact et la pression de ce contact ont posé problème à beaucoup.

Partie C : DIMENSIONNEMENT DU SYSTEME DE LEVAGE

Cette partie visait à choisir les vérins du système de levage. La course du vérin a mal été traitée, les bases de géométrie n'ont pas su être mobilisées. À nouveau l'application numérique a posé problème à beaucoup de candidat. L'effort généré par les 2 vérins ainsi que l'étude de RDM qui était sommaire ont-elles aussi été réussies par la plupart des candidats.

Partie D : ÉTUDE DU SYSTEME HYDRAULIQUE.

L'hydraulique n'est pas forcément un domaine maitrisé par tous les candidats. Toutefois, certaines questions qui pouvaient être traitées sans connaissances préalables n'ont pas été abordées par les candidats. Cela peut s'expliquer par le manque de temps pour traiter la fin du sujet.

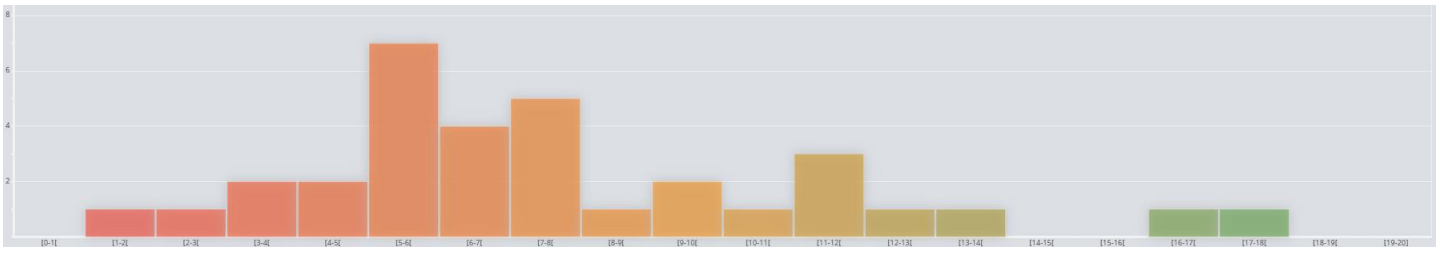
Les questions 34 à 38 concernaient la connaissance des composants d'un circuit hydraulique et la lecture de plan et ont été peu traitées dans l'intégralité. Néanmoins les connaissances de base telles que les types de vérins ou la notion de flambement sont connues.

Les questions suivantes étaient plus calculatoires et ont pu rebuter des candidats, malgré une difficulté assez peu élevée. La question 42 consistait notamment à appliquer des formules fournies et ne nécessitait pas de connaissances particulières, mais aucun candidat ne l'a traitée.

Éléments statistiques

- Nombre de candidats ayant composé : 33
- Moyenne de l'épreuve : 7,69
- Écart type : 3,74
- Note minimale : 1,59
- Note maximale : 17.40

Répartition des candidats par note



Épreuve disciplinaire appliquée (admissibilité)

Éléments de correction

PARTIE 1 - Évaluer le potentiel pédagogique d'un système technique

Question 1: Afin d'analyser le fonctionnement global de la caméra sous-marine Kosmos et identifier ses principaux composants,

a. **Expliquer** en quelques phrases le fonctionnement du mécanisme du boitier réducteur de la partie mobile.

Le jury attend une réponse claire et simple, permettant de valider l'expression du candidat. Il faut partir du fonctionnement global, puis décrire un peu plus précisément le contenu, en s'appuyant sur les documents techniques donnés. Par exemple :

Le boitier réducteur s'intègre dans la caméra Kosmos qui permet de collecter des vidéos pour l'observation des fonds marins. Il contient les parties moteur, réducteur, croix de malte et arceau fixation tube. Le moteur permet d'entrainer en rotation la caméra, à l'aide d'un réducteur qui adaptera la vitesse, et la croix de malte qui permettra de transformer le mouvement de rotation continu en un mouvement de rotation intermittent. Pour une rotation de la sortie du réducteur, l'arceau support de la caméra, tournera d'un sixième de tour.

Le jury regrette que beaucoup de candidats s'expriment mal et font beaucoup de fautes d'orthographe.

b. **Repérer** les exigences principales permettant de traiter des problématiques en lien avec la séquence sur le prototypage à développer.

Le jury attend que les candidats repèrent sur le diagramme des exigences, les exigences en lien avec la séquence sur le prototypage.

- Pouvoir être fabriqué en fablab
- Respecter l'environnement

Les candidats qui ne s'appuient pas sur le diagramme des exigences ne répondent pas à la question.

c. **Citer** au moins deux problématiques que vous pourriez développer avec les élèves de terminale dans le cadre de leur projet.

Le jury souhaite pouvoir lire des problématiques formulées de manière à donner un sens au travail des élèves. Plusieurs réponses sont possibles. Par exemple :

Un premier prototype du Kosmos déjà mis en service montre que le système n'est pas stable sur certains fonds marins. L'Ifremer fait appel au lycée pour reconcevoir le trépied et les fixations des plombs, afin de s'adapter au reste du système existant. Un prototype doit être livré avant le 10 juin 2026.

Question 2: Pour deux problématiques précédemment citées, **lister** les compétences détaillées les plus adaptées du référentiel Bac Pro MP3D. Des extraits du référentiel sont fournis en DP1.

Les compétences proposées doivent s'appuyer spécifiquement sur chaque problématique citée à la question 1.c. Le candidat doit s'appuyer sur le DP1 pour citer les compétences.

Par exemple, pour la problématique énoncée, on peut lister les compétences :

C4.1 Prendre en compte le besoin utilisateur dans le cadre d'une démarche collective.
C4.2 Participer à la mise en place de la séance de créativité.
C4.3 Participer activement à une démarche de créativité.

C4.4 Proposer des idées, fonctionnalités prospectives.
C7.2 Elaborer une maquette numérique 3D à partir des solutions techniques retenues.
C7.3 Modéliser tout ou partie d'une pièce ou d'assemblage à partir d'un outil de rétroconception.
C9.1 Produire la définition des pièces du produit en vue d'une fabrication ou d'un contrôle.
C9.2 Produire des vues d'ensemble du produit.
C10.1 Choisir le moyen et le matériau de réalisation du prototype
C10.2 Paramétrer le moyen de prototypage
C10.4 Effectuer le post-traitement du prototype

PARTIE 2 : Modélisation 3D et exploitation pédagogique

Question 3: On souhaite développer une séance pédagogique ayant pour objectif « Concevoir une liaison encastrement entre le boitier et le caisson étanche tube de caméra » afin d'assurer un montage-démontage rapide. Dans le cadre de la séance, vous vous trouvez dans la zone bleue 1. **Proposer** sur le document réponse DR1, une démarche pour guider les élèves dans la modélisation 3D de « l'arceau fixation tube de caméra », figure 8 (DT7).

La situation problématisée doit permettre de donner un sens à la séance.

La durée, l'organisation, les prérequis et les compétences visées doivent être en adéquation avec les activités proposées. Plusieurs réponses sont possibles.

Une situation problématisée possible serait : « la liaison actuelle nécessite deux outils pour pouvoir être montée. Pour faciliter le montage et le démontage, on souhaite que celle-ci se fasse sans outil. Proposer une nouvelle solution permettant de respecter cette nouvelle contrainte. »

Dans les activités proposées, il est possible de faire participer les élèves à une démarche de création, de faire dessiner des croquis des solutions…

Le jury regrette que beaucoup de candidats se soient contentés de dessiner sur un modeleur volumique la liaison existante. Beaucoup ont aussi fabriqué cette liaison, ce qui ne faisait pas partie des attendus.

Question 4: À l'aide de la compétence C9 et du savoir associé S6.1 donnés dans le DP1, ainsi que des éléments du dossier technique DT8, **expliquer** comment vous aborderiez les concepts de tolérancement géométrique dans cette activité de modélisation.

Plusieurs réponses sont possibles.

Par exemple, après avoir fait le cours sur la cotation (ajustement, chaine de cotes...) et les moyens de mesures, il est possible de faire effectuer aux élèves un contrôle de pièces du Kosmos déjà fabriquées et de constater que certaines pièces sont conformes.

On peut demander aux élèves de faire le montage du tube de la caméra et de constater que le montage est impossible.

À partir de cet exemple, on peut aborder la nécessité de la cotation géométrique et de présenter les différents défauts, de forme, de position ou d'orientation. Toujours à partir de l'exemple, quelle cotation doit être rajoutée pour assurer le montage du tube caméra.

Très peu de candidats ont traité cette question de manière cohérente. Le jury constate des confusions importantes sur la cotation géométrique.

PARTIE 3 : Conception d'une séquence pédagogique sur le prototypage laser

Question 5: À partir des caractéristiques des pièces du Kosmos, **justifier** l'intérêt de travailler le prototypage laser avec des élèves de MP3D.

Beaucoup de pièces du Kosmos ont des épaisseurs constantes. La taille des pièces, le matériau et l'épaisseur sont compatibles avec l'utilisation de découpe laser.

Sélectionner les pièces permettant d'aborder ce type de prototypage.

Les pièces constituant le boitier réducteur peuvent être prototypées plaque dessus boitier réducteur, plaque dessous et plaques sur les côtés.

Question 6: **Développer** une séquence pédagogique ayant pour objectif « Réaliser une pièce en prototypage laser ».

Dans cette question, on demande la fiche descriptive d'une séquence, donc il faut détailler plusieurs séances en précisant pour chacune d'elles, les compétences, la zone du laboratoire, …

La situation problématisée doit donner du sens au travail des élèves. Par exemple, « Suite à une modification de la motorisation du Kosmos, la plaque de dessus du boitier réducteur doit être modifiée, l'Ifremer commande au lycée la réalisation de la nouvelle plaque ».

Les séances proposées devront permettre d'évaluer les compétences ci-dessous :
C9.1 Produire la définition des pièces du produit en vue d'une fabrication ou d'un contrôle.
C10.2 Paramétrer le moyen de prototypage
C10.3 Réaliser le prototype
C10.5 Contrôler le prototype
C10.6 Effectuer la maintenance de premier niveau des moyens de prototypage en appliquant les règles de sécurité

Les zones du laboratoire à utiliser sont la zone « Modélisation élève », « synthèse, démarrage, apports », « prototypage partage BTS CPI ».

La colonne « Modalités d'évaluation » doit être évaluée à bon escient. Par exemple, il n'est pas possible de demander d'évaluer l'écoute des élèves…

Le jury a apprécié que cette question qui est au cœur du métier ait été traitée par quasi tous les candidats.

Question 7: **Imaginer** et **décrire** une activité en co-intervention avec l'enseignant de math-sciences, centrée sur « Mesures et incertitudes ». Vous disposez des extraits de référentiel de Sciences de Terminale dans le document DP2, de celui du bac pro MP3D ainsi qu'une série de 10 « plaques dessus boitier réducteur ». Pour répondre à cette question, **compléter** le document réponse DR2.

Compétences abordées enseignement professionnel : C10.5 Contrôler le prototype

Compétences abordées enseignement Sciences : « mesures et incertitudes »

Objectif de l'activité professionnelle : Mesurer et contrôler les cotations dimensionnelles de 20 plaques dessus boitier

Situation problématisée : Vérifier que la précision de la découpe laser est conforme à la précision annoncée par le constructeur ?

Les modalités d'organisation doivent être décrites de manière à faire le lien entre les sciences et l'enseignement professionnel.

PARTIE 4 : Évaluation et différenciation pédagogique

Question 8: Concevoir une grille d'évaluation pour la séquence de prototypage que vous avez proposée.

Exemple pour la compétence C9.1 :

Compétences	Activités	Barème	NA	EA	PA	TA	Poids	Note pondérée
C9.1	Modélisation pièce	NA : croquis seulement EA : fichier incomplet, inutilisable PA : pièce partiellement contrainte TA : pièce contrainte et cotée						

Le jury constate que peu de candidats proposent une grille cohérente

Question 9: Les résultats d'évaluation de deux élèves sont donnés sur le document DP4.

À partir de l'analyse des résultats, **proposer** des stratégies de différenciation pédagogique. Ces stratégies peuvent porter sur une autre partie du système.

Les candidats ont globalement bien analysé les acquis des 2 élèves. En revanche les stratégies de différenciation ne sont pas toujours pertinentes. Par exemple, il n'est pas satisfaisant de refaire faire à l'élève ce qu'il ne sait pas faire. Le jury a apprécié les propositions qui consistaient à mixer les élèves pour que des élèves ayant bien compris aident ceux qui sont en difficulté. Ou encore, les candidats qui ont proposé des méthodes mettant en œuvre des pédagogies différentes que celles initialement proposées.

Question 10: Le livret d'acquisition des compétences finales est composé :

- du bilan de cycle,
- de deux évaluations significatives,
- du positionnement pour l'évaluation à l'examen de chacune des compétences.

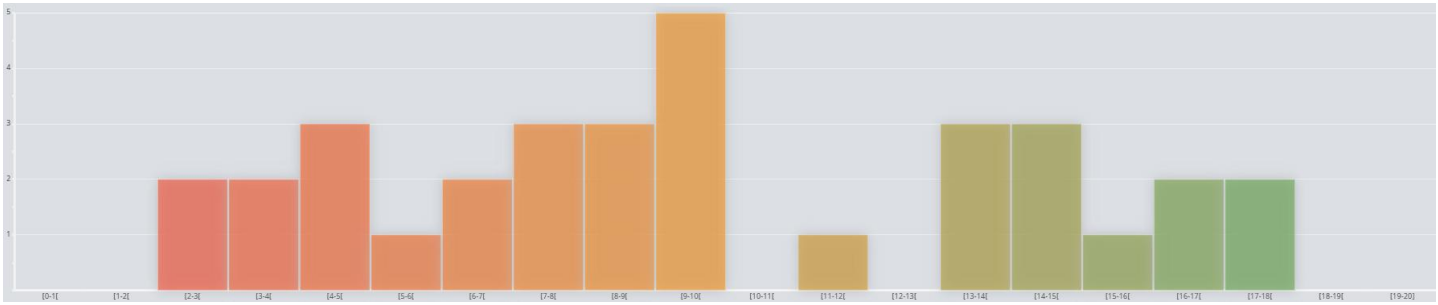
Suite aux résultats d'évaluations sur le cursus données en DP 5, **positionner** le niveau d'acquisition final des compétences C4, C7 et C10 sur le cycle de trois ans. Pour chaque compétence, **justifier** ce choix.

Le jury a regretté que beaucoup de candidats se contentent de faire la moyenne des niveaux de maitrises acquis. Il est nécessaire de pondérer les compétences, ou le poids des semestres. Le jury a apprécié que certains candidats analysent une chute des résultats et qu'ils se questionnent sur cette baisse. Le jury a accepté des réponses différentes, mais bien argumentées.

Éléments statistiques

- Nombre de candidats ayant composé : 33
- Moyenne de l'épreuve : 9,61
- Écart type : 4,66
- Note minimale : 2,00
- Note maximale : 17,75

Répartition des candidats par note



Épreuve de leçon (admission)

Présentation de l'épreuve

L'épreuve se déroule en 2 phases :

1- Travaux pratiques : durée 4h00 Partie évaluée sur 10 points

Au cours de cette première phase, le candidat est suivi et évalué au fil du TP par un membre du jury. Il doit suivre le TP guidé sur lequel il est évalué.

Cette première évaluation porte sur :

- La mise en œuvre des logiciels, des matériels et des maquettes didactisées. Lors de celle-ci, le candidat peut être amené à utiliser des appareils de mesure tel qu'un oscilloscope, un tachymètre, un dynamomètre…
- La démarche de résolution de problème ;
- La démarche de conception ;
- La conduite des expérimentations ;
- L'exploitation des résultats obtenus ;
- La formulation des conclusions.

Les questions posées peuvent amener le candidat à développer :

- Une démarche mise en œuvre ;
- Un protocole expérimental mis en place ;
- Des hypothèses associées au modèle et aux mesures ;
- L'optimisation du modèle ;
- L'analyse des résultats obtenus (justification des écarts).

En parallèle, le candidat doit compléter une **fiche d'aide à l'élaboration de la séance de construction mécanique :**

- En listant des tâches et compétences visées par chaque activité, et ce en se référant aux annexes fournies dans le sujet de TP ;
- En enregistrant des éléments (fichiers, images, graphes, …) potentiellement utiles pour la séance envisagée.

2- Élaboration d'une séance de formation Partie évaluée sur 10 points

Préparation de la soutenance : 1h00

L'objectif est d'élaborer une séance de construction mécanique.

Cahier des charges de la séance associée au TP :

La séance devra obligatoirement faire appel aux référentiels du Baccalauréat Professionnel fourni.

Le candidat doit intégrer le support, l'adapter pour être en adéquation avec le référentiel proposé, choisir un objectif pédagogique en lien avec un ou des savoir(s) visé(s) par une ou des activités du TP et le développer de manière inductive dans la séance.

Au cours de cette phase, le candidat reste sur son poste de travail.

Il prépare son exposé sur l'ordinateur qu'il a utilisé durant le TP.

Il dispose des suites Microsoft Office et Open Office ainsi que d'un logiciel de capture d'écran et doit réaliser une présentation numérique laissée à sa libre initiative.

Présentation de la séance : 1h00

- Exposé : 30 min maximum, durant lesquelles le jury n'intervient pas.
- Entretien : 30 min maximum.

L'exposé doit être composé :

- D'une présentation succincte du candidat ;
- D'une présentation rapide du support et des activités réalisées lors du TP tout en précisant leurs potentialités pédagogiques au regard du référentiel de certification fourni ;
- D'une introduction présentant les éléments ci-dessous :
 - tâche(s) professionnelle(s) identifiée(s), compétences visées et savoirs associés, niveau taxonomique (issus des référentiels du diplôme),
 - place de la séquence de formation au sein d'une planification pédagogique,
 - place de la séance dans la séquence,
 - objectif opérationnel (à partir de quoi, ce qui est visé …),
 - modalités d'organisations : classe entière, groupe, …, TP, TD, …,
 - ressources mobilisées : matériel, logiciel…,
 - organisation de la séance : les activités proposées et leurs enchaînements,
 - évaluation envisagée : conditions et critères d'évaluation de la séance.
- D'une séance détaillée qui doit :
 - être contextualisée par rapport à une situation professionnelle placée dans son environnement,
 - présenter une problématique,
 - s'appuyer sur une ou plusieurs activités réalisées durant le TP afin de répondre à cette problématique,
 - présenter l'enchaînement des activités de l'élève,
 - développer le contenu de la séance (tâches et documents fournis aux élèves…),
 - exposer les moyens et ressources mobilisés (logiciels, matériels, …).

La qualité de communication du candidat (maîtrise des outils de communication, élocution, pertinence des réponses aux questions …) fait également partie des critères d'évaluation.

Commentaires du jury

Travaux pratiques

En début d'épreuve une lecture attentive du questionnaire et de tous les documents fournis (référentiels, planification …) est conseillée afin d'acquérir une vision globale du sujet et de comprendre la finalité de chaque partie.
Le candidat prend soin de lire attentivement les consignes, de vérifier et d'analyser ses résultats (unités, cohérences, faisabilité...). Il doit répondre avec rigueur et honnêteté aux questions posées par l'examinateur.
Le candidat veille à gérer son temps tout au long de l'activité pratique.
La connaissance de logiciels de CAO et de simulation multiphysique est nécessaire, quels que soient ceux-ci.
Le candidat peut à tout moment solliciter le membre du jury référent pour des explications complémentaires ou de l'aide.
Pendant la phase de TP, c'est la capacité à exploiter un système technique à des fins pédagogiques qui est évaluée.
Il n'est pas indispensable de terminer les activités proposées sur le TP, mais il faut bien comprendre les problématiques.
Pour faciliter l'élaboration de sa séance pédagogique, il est conseillé au candidat de compléter le compte rendu ou rédiger une synthèse à chaque étape du TP ainsi que de prendre du temps pour faire le lien entre les activités du TP proposées et les tâches et compétences associées aux référentiels du diplôme donné.

Soutenance

Il est fortement conseillé au candidat d'illustrer sa soutenance par une présentation numérique et de suivre le plus rigoureusement possible le cahier des charges donné en début de TP. Le jury rappelle que le document « aide à la préparation de la séance » n'est pas un document de présentation, mais une aide à l'élaboration de la séance.
Le candidat doit situer sa séance dans la progression proposée et présenter ses attentes pédagogiques. Il doit veiller à contextualiser sa séance (niveau, effectif, nature des activités…) et à détailler le contenu des documents fournis aux élèves.
Le candidat doit s'appuyer sur des expérimentations menées pendant l'activité de TP pour construire et illustrer sa séance pédagogique. Il faut choisir une partie des études du TP pour les transposer dans une séance pédagogique du référentiel demandé. Il doit présenter les activités et/ou les expérimentations qu'il proposera aux élèves. Pour chacune d'entre elles, il doit identifier les ressources et les moyens nécessaires.
La présentation de la séance est évaluée séparément de l'activité de TP.
Les candidats doivent bien avoir présent à l'esprit que l'enseignement de la construction mécanique est articulé avec celui de la spécialité et prend en compte les périodes de formation en milieu professionnel. **Une connaissance des attendus du bac pro Modélisation et Prototypage 3D est fortement attendue de la part des candidats**. La particularité de ce diplôme est que la construction mécanique correspond à l'enseignement de spécialité. Cette spécificité impacte l'organisation pédagogique des séquences que les candidats sont amenés à élaborer.
Le candidat pensera à réaliser une présentation dynamique, convaincante. Il veillera à la clarté de son exposé.

Le jury a également pu constater cette année, le recours à l'intelligence artificielle par certains candidats afin d'élaborer une proposition de séquences et séances pédagogiques. Cette pratique n'est pas formellement interdite, cependant cet usage parfois sans maîtrise de l'écriture d'un prompt ni regard critique sur les réponses obtenues peut être interrogé. Le candidat vient substituer l'outil à sa propre réflexion, là où celui-ci devrait au contraire la prolonger et l'enrichir. Un candidat incapable de formuler sa propre pensée ou de réaliser par lui-même des calculs simples démontre une fragilité importante dans les compétences attendues d'un futur enseignant de construction mécanique.

Éléments statistiques

Partie de l'épreuve de leçon	Travaux pratiques /10	Soutenance /10
Nombre de candidats ayant composé	15	
Moyenne de la partie	6,69	4,61
Écart type	1,57	3,28
Note minimale	4,5	2,3
Note maximale	9,4	8

Épreuve d'entretien avec le jury (admission)

Présentation synthétique de l'épreuve

<table>
<tr><td rowspan="2">Première partie</td><td rowspan="2">15 minutes</td><td>5 minutes maximum</td><td>Présentation par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.</td></tr>
<tr><td>10 minutes minimum</td><td>Échanges suite à la présentation</td></tr>
<tr><td>Deuxième partie</td><td colspan="2">20 minutes
(10 + 10 min)</td><td>Deux mises en situation professionnelle :
- l'une d'enseignement
- la seconde en lien avec la vie scolaire</td></tr>
</table>

Commentaires du jury

Le jury a fortement apprécié le degré de préparation des candidats pour cette épreuve. Il est à noter une nette amélioration des prestations orales concernant la deuxième partie de l'épreuve.

Concernant la fiche de présentation, le jury recommande aux candidats :

- De compléter numériquement cette fiche afin de faciliter la lecture.
- Au niveau de la partie « Formation - stages - expériences professionnelles », d'ordonner les informations par ordre chronologique et de préciser :
 - dans la colonne « intitulé-organisme-activités », de compléter ces 3 items,
 - dans la colonne « durée », de préciser les années concernées.

Concernant la présentation du candidat lors des cinq minutes de la première partie, le jury recommande aux candidats :

- de préparer cette présentation orale chronométrée, de façon concise permettant au jury d'apprécier les compétences professionnelles acquises transférables au métier du professorat et de l'éducation.
- de se détacher de notes éventuelles que le candidat aurait préparées.

Pour information l'épreuve étant courte, aucun support numérique n'est nécessaire pour cette présentation.

Concernant l'échange avec le jury suite à la présentation du candidat, le jury rappelle que la durée globale de cette première partie dure 15 minutes.

Le jury attend des candidats que les échanges soient dynamiques et les réponses apportées soient cohérentes. Le contenu des échanges s'articule autour de la présentation du candidat dans la projection du métier de professeur de construction mécanique en voie professionnelle. Il est attendu des candidats, une connaissance de l'environnement professionnel dans lequel un enseignant évolue ainsi que les modalités pédagogiques induites par la transformation de la voie professionnelle.

Concernant la deuxième partie, le candidat a pris connaissance des deux situations sur la base d'un document qui leur a été remis ou lu. Pour chaque situation, les questions posées aux candidats sont :

- Quels principes / valeurs sont en jeu dans cette situation ?
- Comment analysez-vous cette situation et quelles pistes de solutions envisagez-vous ?

Le jury préconise une prise de connaissance rapide des deux situations et attend du candidat, après analyse, des pistes de solutions réalistes et pertinentes à court, moyen et long terme en mobilisant acteurs, ressources

et partenaires à solliciter. Il est rappelé aux candidats qu'ils évoluent au sein d'une communauté éducative et qu'ils agissent rarement seuls même s'ils sont souvent interpellés en premier lieu.

Les ressources et les partenaires (internes et externes à l'établissement scolaire) sont trop peu connus par certains candidats.

Les candidats ont globalement proposé des solutions cohérentes pour traiter la problématique à court et moyen termes. Ils ont eu davantage de difficultés à se projeter sur les solutions envisageables sur long terme, solutions qui doivent le plus souvent mobiliser l'ensemble de la communauté éducative ainsi que des partenaires extérieurs.

Le jury a apprécié que les candidats aient globalement cité les valeurs de la république et principes mis en jeu dans les situations proposées. Les candidats doivent s'efforcer d'argumenter davantage les solutions proposées, et ce en créant des liens avec les textes régissant l'organisation du système éducatif et des valeurs de la République.

Il est également attendu que les candidats ne s'appuient pas uniquement sur leur expérience professionnelle. Il est conseillé d'élargir les pistes de solutions proposées afin de démontrer les capacités d'adaptation du candidat.

Au-delà du contenu de cette épreuve, il est attendu des candidats, une posture et une tenue conforme aux exigences du métier d'enseignant.

Éléments statistiques

- Nombre de candidats ayant composé : 15
- Moyenne de l'épreuve : 15,61
- Écart type : 4,12
- Note minimale : 6,5
- Note maximale : 19,6